



L'OBSERVATOIRE DES ÉPICERIES SOLIDAIRES 2025

andès
LES ÉPICERIES SOLIDAIRES
GroupesOS

ÉDITO



Yann AUGER
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ANDÈS

Depuis 25 ans, Andès s'engage à développer et soutenir le réseau national des épiceries solidaires, qui compte aujourd'hui près de 620 structures à travers la France. Les impacts sociaux des épiceries solidaires ne sont plus à démontrer, comme l'a confirmé notre mesure d'impact social réalisée en 2021 : elles permettent aux bénéficiaires d'accéder à une alimentation de qualité à moindre coût, renforcent leur confiance en eux et leur pouvoir d'agir, et améliorent leur recours aux droits. Tout en générant des impacts économiques positifs pour les financeurs et la société dans son ensemble. Car l'investissement qu'elles représentent est largement compensé par les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux qu'elles apportent.

Au-delà de ces constats généraux, notre Observatoire 2025 révèle une forte diversité de pratiques et une grande richesse dans les modes de fonctionnement des épiceries, qui s'adaptent aux besoins spécifiques de leurs bénéficiaires et de leurs territoires.

En tant que tête de réseau nationale, Andès rend compte dans cette enquête approfondie à la fois des pratiques générales des épiceries solidaires et des modèles spécifiques et de leurs particularités.

Véritable mine d'informations, couvrant l'intégralité des aspects du fonctionnement des épiceries solidaires, l'Observatoire Andès 2025 met donc en évidence un ensemble de grandes données générales sur les épiceries, mais aussi des différences importantes entre les structures portées par des associations et celles gérées par des collectivités, ainsi qu'entre les différents modèles (fixes, itinérantes, mixtes, étudiantes...).

Il constitue ainsi un outil aux usages multiples : partage de bonnes pratiques entre les épiceries solidaires, base de données pour le plaidoyer en faveur du soutien aux épiceries et de la création de nouvelles structures, socle d'informations utiles aux mécènes privés...

Sans surprise, notre Observatoire 2025 montre la fragilité de certaines épiceries, ou de certaines composantes déterminantes pour leur bon fonctionnement, telles que les approvisionnements. Avec une conclusion évidente à la clé : il importe plus que jamais de soutenir et de développer ce modèle vertueux de lutte contre la précarité alimentaire.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	P.4
MÉTHODOLOGIE	P.5
ANDÈS en BREF	P.7
qu'EST-CE qu'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE ?	P.9
P.10 PANORAMA 2025 du RÉSEAU ANDÈS	
P.14 L'OFFRE et l'ORGANISATION des ÉPICERIES	
P.20 les MODALITÉS d'ACCÈS et les ACTIVITÉS	
P.24 les CLIENTS BÉNÉFICIAIRES	
P.28 les ÉQUIPES des ÉPICERIES	
P.32 le MODÈLE ÉCONOMIQUE	
P.38 L'APPROVISIONNEMENT	
P.40 ZOOM sur les MODÈLES d'ÉPICERIES SPÉCIFIQUES	
CONSTRUISONS ENSEMBLE !	P.48
ADHÉRER AU RÉSEAU ANDÈS	
CRÉER UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE	
DEVENIR BÉNÉVOLE	
FAIRE UN DON	

SYNTHÈSE

1. FORTE HAUSSE DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, FORTE CROISSANCE DU RÉSEAU ANDÈS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE COMME EN OUTRE-MER.

Les graves crises sanitaire, climatique et économique des dernières années conduisent à une forte hausse des besoins en aide alimentaire, auxquels Andès contribue à répondre par le développement accéléré et diversifié de son réseau, sur tout le territoire national.

+ 239 ÉPICERIES SOLIDAIRES EN 5 ANS :
une croissance globale de près de 65 % du réseau Andès (619 épiceries en 2024 contre 380 en 2019).

x 2,5 LE NOMBRE D'ÉPICERIES ÉTUDIANTES PASSE DE 22 EN 2019 À 54 EN 2024.

x 3 LE NOMBRE D'ÉPICERIES ITINÉRANTES ÉVOLUE DE 15 EN 2019 À 43 EN 2024.

x 3 LE NOMBRE D'ÉPICERIES MIXTES, accueillant clients bénéficiaires et clients solidaires, PASSE DE 13 EN 2019 À 37 EN 2024.

Engouement croissant des municipalités et des associations pour le modèle d'aide alimentaire représenté par les épiceries solidaires (où les bénéficiaires choisissent et règlent leurs courses).

2. UNE OFFRE QUI MAINTIENT UNE GRANDE QUALITÉ, MALGRÉ LA BAISSÉ PROPORTIONNELLE DES SUBVENTIONS PUBLIQUES, LE POIDS DE L'INFLATION ET LA CHUTE DES DONS.

30% DES PRODUITS DISTRIBUÉS EN ÉPICERIE SONT DES FRUITS ET LÉGUMES.

28% DES PRODUITS DISTRIBUÉS SONT DES PRODUITS LAITIERS, OEUFS, VIANDE...

7/10 ÉPICERIES PROPOSENT DES PRODUITS BIO.

6/10 ÉPICERIES S'APPROVISIONNENT AUPRÈS DE PRODUCTEURS LOCAUX.

1/5 ÉPICERIE PROPOSE DES PRODUITS EN VRAC.

2/3 D'ACHATS POUR 1/3 SEULEMENT DE DONS

Face à l'effondrement des dons de denrées, les épiceries solidaires sont aujourd'hui contraintes d'acheter 66 % de leurs approvisionnements.

- 29% Les dons issus des ramasses dans la grande distribution passent de 35% des volumes distribués dans les épiceries en 2022, à 22% seulement en 2023.

L'APPROVISIONNEMENT ANDÈS

Les 6 plateformes logistiques d'Andès de Rungis, Rouen, Lille, Frévent, Marseille et Perpignan – qui emploient près de 240 salariés en insertion (236 en 2023) – sont une source d'approvisionnement essentielle pour les épiceries solidaires du réseau, et sont donc appelées à se développer.

42% des épiceries solidaires du réseau Andès sont approvisionnées par ces plateformes (2023).



3. DES BÉNÉFICIAIRES QUI NE PARVIENNENT PAS À S'ALIMENTER CORRECTEMENT, FAUTE DE REVENUS SUFFISANTS POUR FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DE LEURS CHARGES FIXES (LOYER, ÉNERGIE...) ET DES PRIX DE L'ALIMENTATION.

37% des clients bénéficiaires des épiceries solidaires sont en situation d'emploi, d'études ou de formation.

MAIS + DE 75%

des clients bénéficiaires en emploi disposent d'un contrat temporaire et potentiellement précaire (CDD, intérim, contrat aidé...).

PRÈS DE 50% des bénéficiaires ont moins de 25 ans,

11% des clients bénéficiaires ont plus de 60 ans.

7 BÉNÉFICIAIRES SUR 10

sont des célibataires, parmi lesquels un tiers, notamment des femmes, ont un ou plusieurs enfants à charge.

ENTRE 1,20€ ET 10€

C'est la fourchette moyenne du reste à vivre journalier moyen par bénéficiaire dans le réseau. Cela correspond à ce qu'il reste à chacun, après avoir payé ses charges fixes, notamment pour se nourrir et nourrir sa famille le cas échéant. C'est le critère d'accès utilisé par plus de 9 épiceries sur 10.

20% est le taux moyen de participation financière appliqué dans le réseau, c'est-à-dire que les clients bénéficiaires achètent leurs produits à 20 % en moyenne du prix du marché.

+ DE 60% des épiceries font varier les taux de participation financière selon le type de produits ou l'évolution de la situation financière du bénéficiaire au cours de son accès à l'épicerie.

70% d'entre elles demandent aux bénéficiaires de s'engager sur un projet pour l'affectation des économies générées sur l'alimentation (régler des factures impayées, améliorer son alimentation de manière durable, investir dans un moyen de transport...).

30 000 ateliers par an sont organisés dans le réseau (une moyenne de 50 par an par épicerie).

La participation à ces ateliers de cuisine, gestion de budget, recours aux droits etc. permet aux bénéficiaires de s'informer, de se former et de maintenir le lien social. C'est l'un des piliers du modèle Andès.

+ DE 50% des épiceries impliquent leurs bénéficiaires dans l'organisation et l'animation des ateliers.

4. DES ÉPICERIES SOLIDAIRES QUI RESTENT DYNAMIQUES, MALGRÉ LES TENSIONS CROISSANTES QU'ELLES SUBISSENT.

PRÈS DE 23 %

des épiceries font part d'une situation fragile, surtout à cause de la très forte hausse des prix (pesant sur leur budget d'achats et entraînant aussi la hausse du nombre de bénéficiaires accompagnés), combinée à la chute des dons. Et ce, malgré certaines aides publiques exceptionnelles.

+ DE 2/3 des épiceries indiquent être au maximum de leur capacité d'accueil dans un contexte d'augmentation de la demande.

69% du budget moyen des épiceries solidaires repose sur des subventions, provenant majoritairement des collectivités territoriales, mais aussi de l'Etat (à hauteur de 19 %).

23% est la part moyenne d'auto-financement des épiceries, via les ventes qu'elles réalisent.

LES 8% restants sont le fruit de dons financiers (entreprises, particuliers...) et d'activités complémentaires.

80% des épiceries solidaires emploient une ou plusieurs personnes - en moyenne 2,4 salariés pour 1,75 Equivalent Temps Plein (ETP) par épicerie.

PRÈS DE 45%

des salariés des épiceries ont un contrat temporaire (CDD, contrats aidés).

17,5 bénévoles en moyenne sont mobilisés par épicerie (représentant 2,85 ETP).

50% des épiceries estiment que le nombre de bénévoles reste stable même si elles relèvent une augmentation des difficultés à recruter (vieillesse des bénévoles, enclavement de certains territoires difficiles d'accès...).

POUR 63% des épiceries associatives, les clients bénéficiaires peuvent aussi être bénévoles.



MÉTHODOLOGIE

LA PARTICIPATION DE TOUT UN RÉSEAU

L'observatoire a été principalement réalisé à partir d'une enquête menée par questionnaire auprès des 595 épiceries solidaires adhérentes lors du lancement de la démarche.

Le questionnaire, accessible pendant deux mois (du 25 avril au 21 juin 2024), a été diffusé dans la newsletter mensuelle d'Andès et des mailings spécifiques adressés aux responsables d'épiceries. Il comportait 125 questions, dont 100 questions obligatoires. Sur les **125 questions**, les deux-tiers étaient des questions fermées, nécessitant de cocher une case.

285 épiceries ont répondu au questionnaire, ce qui équivaut à **un taux de réponse de 48%**.

Il est possible d'extrapoler à partir de ces réponses, étant donné le **bon niveau de représentativité** des répondants. En effet, parmi eux, on retrouve par exemple 64% d'épiceries associatives contre 68% dans le réseau et 7% d'épiceries étudiantes contre 9% dans le réseau. De plus, on note une participation d'épiceries solidaires de l'ensemble des régions.



UNE ENQUÊTE COMPLÉTÉE PAR DES DONNÉES INTERNES

D'autres données déjà disponibles ont également été utilisées pour compléter l'analyse, afin d'éviter de démultiplier le nombre de questions. Il s'agit de statistiques sur les approvisionnements, issues du logiciel de traçabilité Escarcelle, qui est utilisé par 90% des épiceries Andès, ainsi que de deux enquêtes menées en 2023 (la première enquête portait sur les taux de participation appliqués dans les épiceries et l'autre sur les pratiques « durables »).

Le panorama du réseau (nombre et typologie des épiceries adhérentes) est basé sur les données réelles, issues de la base de données des adhérents du réseau Andès.

ANDÈS en BREF

Andès est le réseau national des épiceries solidaires qui permettent à celles et ceux qui en ont besoin de reprendre la main sur leur alimentation et leur avenir. **Les 619 épiceries solidaires du réseau accompagnent chaque année plus de 247 000 personnes en situation de précarité et distribuent l'équivalent de près de 40 millions de repas.**

Andès développe également **des solutions d'approvisionnement via 6 chantiers d'insertion.** Leurs équipes trient et valorisent les fruits et légumes invendus, les complètent par des achats dédiés, puis les redistribuent dans le circuit de l'aide alimentaire. Ces structures favorisent ainsi l'insertion de personnes éloignées de l'emploi et contribuent à lutter contre le gaspillage alimentaire.



DEPUIS SA CRÉATION EN 2000, ANDÈS SE DONNE POUR MISSION DE :

- 1** Fédérer un réseau et porter la voix des épiceries solidaires, en collaborant notamment avec les autres grands réseaux d'aide alimentaire, les institutions publiques et de nombreux partenaires privés pour participer à l'évolution des politiques d'aide alimentaire.
- 2** Accompagner la création d'épiceries solidaires afin de répondre massivement aux besoins, en tenant compte des spécificités locales de chaque projet.
- 3** Favoriser la professionnalisation des équipes des épiceries, notamment au travers de formations, d'outils, du développement de partenariats et d'un appui opérationnel individuel et collectif.
- 4** Soutenir l'approvisionnement des épiceries solidaires, notamment en fruits et légumes frais, en s'appuyant entre autres sur les six chantiers d'insertion situés dans des marchés de gros. Ces structures favorisent l'insertion de personnes éloignées de l'emploi et luttent contre le gaspillage alimentaire.

qu'EST-CE qu'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE ?

UNE AIDE ALIMENTAIRE QUI N'EN A PAS L'AIR

Une épicerie solidaire se présente comme un commerce de proximité classique où **les personnes en situation de précarité peuvent faire leurs courses et acheter leurs produits à un prix entre 10% à 30% de la valeur marchande.** Les épiceries solidaires proposent des produits variés et de qualité : produits secs, fruits et légumes, produits frais, viandes, poissons, produits bio, locaux, du vrac... Mais aussi des produits d'hygiène, d'entretien de la maison ou du matériel de cuisine.

Les clients bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie solidaire par des travailleurs sociaux et bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Afin de favoriser le retour à l'autonomie, la durée d'accès à l'épicerie solidaire est limitée dans le temps. Elle se situe en moyenne entre 3 mois et 9 mois. L'accès à l'épicerie peut être renouvelé.



UN LIEU D'ÉCOUTE, CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL

Les épiceries solidaires sont également des espaces d'accueil, d'écoute et d'échange, où ont lieu de nombreuses activités créatrices de lien social qui permettent de mettre en valeur les compétences de chacun et de gagner en confiance en soi. Les clients bénéficiaires sont encouragés à jouer un rôle actif dans la vie de l'épicerie solidaire et dans les ateliers qui y sont organisés.

LES ENGAGEMENTS DES ÉPICERIES SOLIDAIRES



**DES PRODUITS DE QUALITÉ, VARIÉS,
ET EN LIBRE-SERVICE POUR DONNER
DU CHOIX**

**UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE
DU CLIENT BÉNÉFICIAIRE POUR
PRÉSERVER LA DIGNITÉ**



**UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
PERSONNALISÉ POUR UNE
INSERTION DURABLE**

**UN ESPACE CONVIVAL ET DES
ACTIVITÉS POUR CRÉER DU LIEN
SOCIAL ET RENFORCER L'ESTIME
DE SOI**



**L'IMPLICATION DES CLIENTS
BÉNÉFICIAIRES DANS LES PROJETS
DES ÉPICERIES POUR ÊTRE AU PLUS
PRÈS DE LEURS ATTENTES**

PANORAMA 2025 du RÉSEAU ANDÈS



... DÉCRYPTAGE

Les crises successives des cinq dernières années (sanitaire, climatique, inflation...) ont conduit à une augmentation des besoins en aide alimentaire. **Le réseau Andès compte ainsi 63% d'épicerie solidaires de plus en 2024 (619) par rapport à 2019 (380).**

Cette forte augmentation traduit aussi un intérêt croissant pour le modèle innovant d'aide alimentaire représenté par les épicerie solidaires Andès (où les bénéficiaires font leurs courses comme dans un commerce classique, mais à des prix en moyenne 80% moins chers que les prix du marché).

Pour mieux répondre aux besoins de publics spécifiques, de nouvelles formes d'épicerie se développent :

- les épicerie étudiantes, qui ont plus que doublé en 5 ans (54 en 2024 contre 22 en 2019),

- les épicerie itinérantes pour aller vers les bénéficiaires notamment en milieu rural, qui ont quasiment triplé (43 en 2024 contre 15 en 2019),
- les épicerie mixtes (accueillant clients bénéficiaires et clients solidaires), qui sont aujourd'hui quasiment 3 fois plus nombreuses (37) par rapport à 2019 (13), et font l'objet d'un engouement important.

Près de 4 épicerie sur 5 sont implantées en ville (contre 20% dans des villages ou bourgs), dont deux tiers dans des villes petites ou moyennes. Une localisation qui permet notamment de toucher un maximum de bénéficiaires tout en prenant en compte les conditions de réussite d'une épicerie solidaire (accès facilité aux approvisionnements, locaux et loyer adaptés...). Cela ne signifie pas pour autant que les besoins en aide alimentaire ne sont pas tout aussi importants dans les grandes villes et les petits villages.

619 ÉPICERIES SOLIDAIRES ADHÉRENTES À ANDÈS



93%

SONT DES ÉPICERIES SOLIDAIRES FIXES



7%

SONT DES ÉPICERIES SOLIDAIRES ITINÉRANTES

PARMI ELLES

9%

SONT DÉDIÉES AUX ÉTUDIANTS

6%

SONT MIXTES (CLIENTS BÉNÉFICIAIRES ET CLIENTS SOLIDAIRES)

68%

DES ÉPICERIES SONT PORTÉES PAR DES ASSOCIATIONS

32%

DES ÉPICERIES SONT PORTÉES PAR DES CCAS OU CIAS*

SOURCE : DONNÉES ANDÈS

LES ÉPICERIES SOLIDAIRES, FORTEMENT IMPLANTÉES DANS LES PETITES VILLES

PETITE VILLE
(5 000 À 20 000 HABITANTS)

40,43%

VILLE MOYENNE
(20 000 À 50 000 HABITANTS)

19,50%

GRANDE VILLE
(50 000 À 200 000 HABITANTS)

14,54%

BOURG
(2 000 À 5 000 HABITANTS)

13,83%

MÉTROPOLE

7,09%

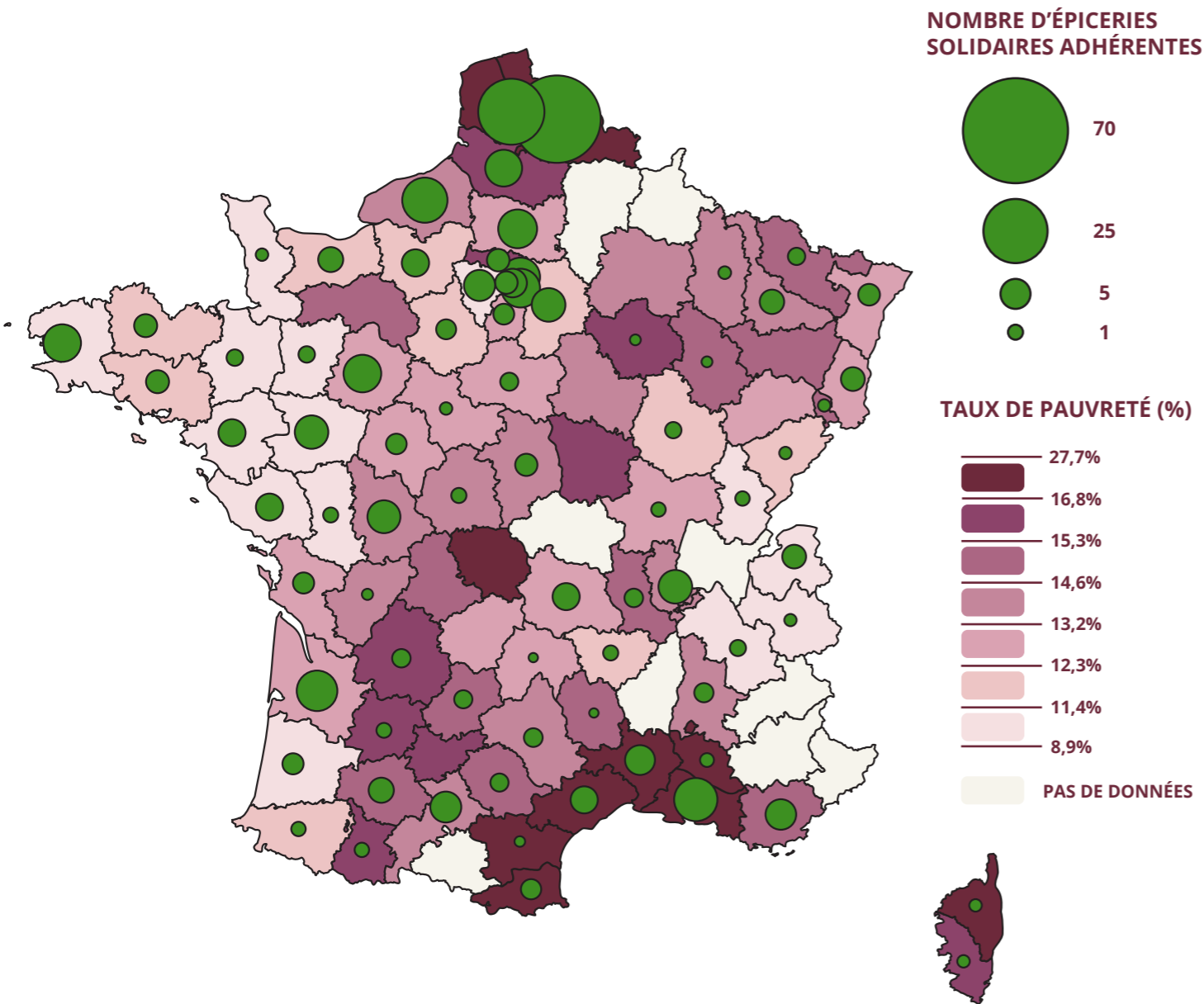
VILLAGE
(MOINS DE 2 000 HABITANTS)

4,61%



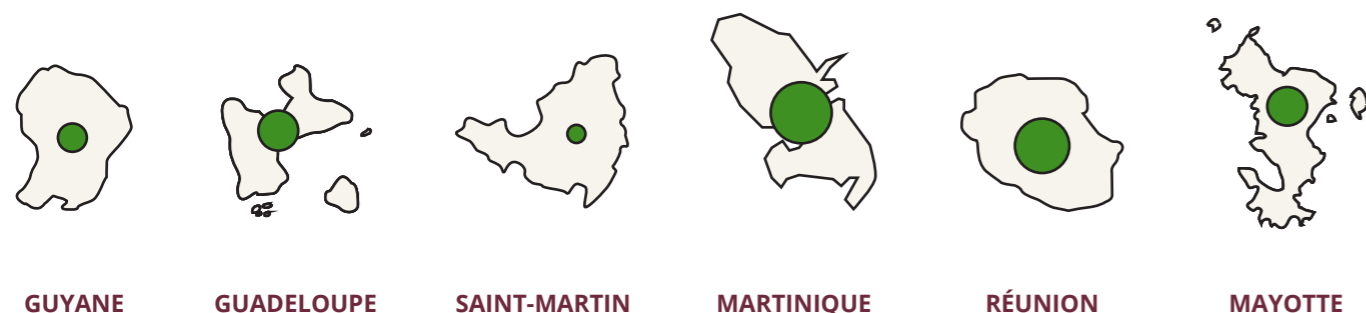
* Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

UNE FORTE IMPLANTATION DANS LES TERRITOIRES



SOURCE : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

ZOOM SUR LES ÉPICERIES DU RÉSEAU ANDÈS EN OUTRE-MER



... DÉCRYPTAGE

La carte de France métropolitaine ci-contre met en regard les taux de pauvreté et la concentration d'épicerie solidaires Andès (cercles concentriques au rayon plus ou moins grand en fonction de la densité d'épicerie) dans les différents départements.

> On peut noter que c'est dans le département du Nord qu'il y a le plus d'épicerie solidaires (plus de 70), département où le taux de pauvreté était de 18,4% en 2020.

> Si l'on se concentre sur l'échelle communale, plus de la moitié des épicerie solidaires se situe dans des villes où le taux de pauvreté dépasse les 20%.

> En portant le regard à un niveau encore plus fin, on constate que 16% des épicerie

solidaires sont implantées dans des quartiers de la politique de la ville (QPV), à savoir les zones urbaines les plus pauvres. Le taux de pauvreté s'échelonne de 37 % dans les QPV d'Île-de-France à plus de 47 % dans ceux de la Région Sud.

💡 À NOTER

Le seuil de pauvreté est fixé par l'Insee à 60 % du niveau de vie médian de la population. Il correspond à un revenu disponible de 1158€ par mois pour une personne vivant seule et de 2432 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

En France métropolitaine, le taux de pauvreté est de 14,5 %. Cet indicateur n'inclut pas les personnes pauvres vivant en communauté ou dans les DROM (la grande pauvreté y est 5 à 15 fois plus fréquente).

... ZOOM OUTRE-MER

La présence des épicerie solidaires s'est renforcée ces dernières années dans les DROM, où les inégalités sont encore plus marquées que sur le territoire hexagonal.

Dans son rapport rendu en 2023 et intitulé « 10 propositions pour le pouvoir d'achat en Outre-mer », le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) souligne un accroissement des tensions sociales, liées à la cherté de la vie et la faiblesse des revenus liée notamment au chômage. Ainsi, sur 2,6 millions d'ultra-marins, 900 000 personnes vivent actuellement sous le seuil de pauvreté, soit 34,6% de la population. Le contexte alimentaire en Outre-mer présente des spécificités distinctes

de celles de l'Hexagone, notamment en matière de productions locales, de comportements de consommation et d'offre disponible. Environ 80% des produits alimentaires consommés sont importés, ce qui limite la diversité des produits locaux et renchérit les prix à la consommation en raison des frais de transport et de logistique.

Le phénomène récent d'inflation a creusé l'écart avec la métropole : les produits alimentaires coûtent en moyenne 30% plus cher dans les DROM et représentent l'un des premiers postes de consommation des ménages. Dans ce contexte, l'accès à une alimentation diversifiée est particulièrement difficile pour les populations les plus vulnérables.

L'OFFRE des ÉPICERIES SOLIDAIRES



... DÉCRYPTAGE

Les produits distribués dans les épiceries solidaires se caractérisent par une forte proportion de fruits et légumes frais (30 % de l'offre) et presque autant (28 %) de produits laitiers, œufs, viande et poisson.

➤ **Près de 7 épiceries sur 10 proposaient des produits bio en 2023.**

➤ **Près d'1 épicerie sur 5 vend des denrées en vrac.**

➤ **67% des épiceries solidaires implantées dans le périmètre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) y participent activement.**

Encadrés par le ministère de l'agriculture et portés par les collectivités, les PAT fédèrent les différents acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs...) d'un territoire autour de la question de l'alimentation afin notamment de favoriser la transition agricole et alimentaire de ce territoire.

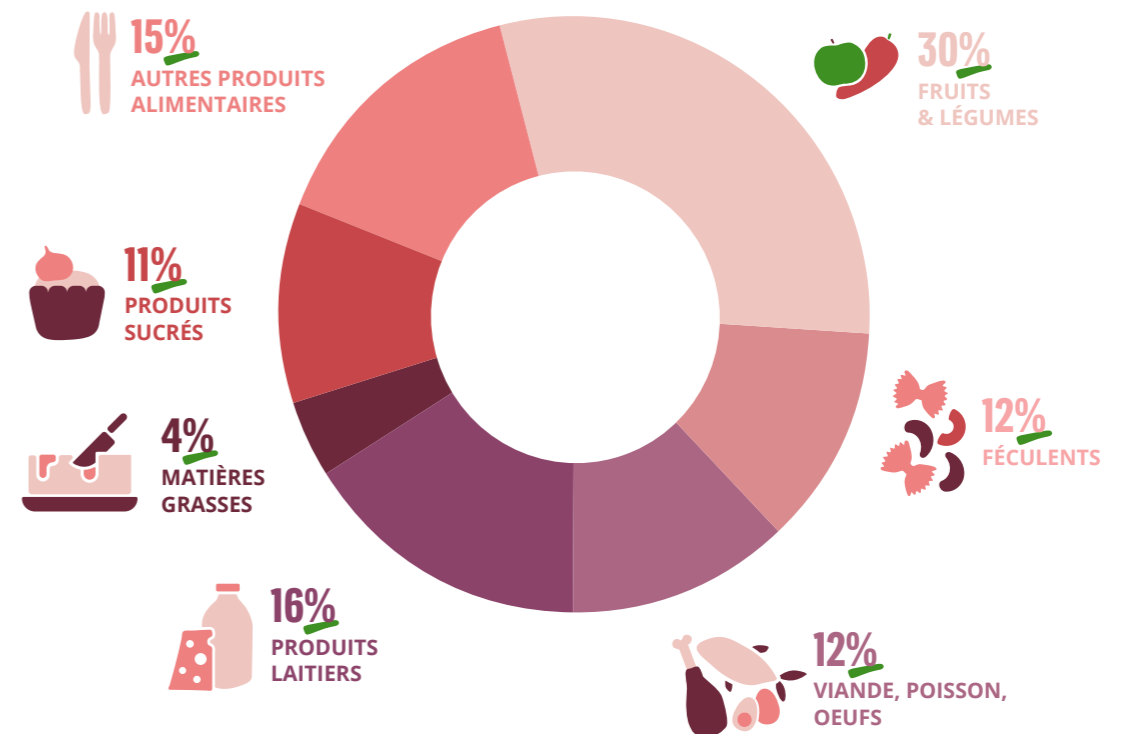


+ DE 19 280
TONNES DE PRODUITS
DISTRIBUÉS



L'ÉQUIVALENT DE
38,56 MILLIONS
DE REPAS

LES PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LES ÉPICERIES ANDÈS



FOCUS ALIMENTATION DURABLE LES ÉPICERIES SOLIDAIRES CULTIVENT LE MIEUX MANGER



70%
PROPOSAIENT DES PRODUITS BIO EN 2023,
CHIFFRE QUI A POURSUIVI SA HAUSSE DEPUIS.



19,79%
ONT AMÉNAGÉ UN ESPACE
DÉDIÉ À LA VENTE EN VRAC.



L'ORGANISATION des ÉPICERIES SOLIDAIRES



... DÉCRYPTAGE

Près de trois quarts des épiceries bénéficient de locaux à titre gratuit (les charges afférentes restant dues selon les cas). Cette gratuité augmente significativement la viabilité de l'épicerie solidaire.

La surface moyenne des épiceries du réseau Andès approche les 90m², comprenant toujours un espace de vente et un lieu de stockage. Plus des deux tiers d'entre elles (66,9%) disposent d'une cuisine, et moins de la moitié (47,9%) d'une salle de réunion. Ces espaces sont importants pour l'organisation d'activités pour les bénéficiaires, complémentaires de l'aide alimentaire.

Moins d'une épicerie sur trois possède un véhicule réfrigéré et/ou une chambre froide, ce qui restreint leurs possibilités d'approvisionnement et de conservation des denrées.

À noter que certaines épiceries solidaires sont situées dans des lieux particuliers comme des lycées, des gares, des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), des Maisons des solidarités, des locaux réhabilités, une école, un hôpital, un centre de détention, etc.



SURFACE MOYENNE DES ÉPICERIES EN M²

ESPACE DE VENTE

51,78

ESPACES POUR LES ATELIERS

37,51

LIEU DE STOCKAGE

36,14

SALLES DE RÉUNION

31,92

ESPACES D'ACCUEIL

30,18

CUISINE

17,07

BUREAU

14,81

ÉQUIPEMENTS

58,30%

DES ÉPICERIES DISPOSENT D'UN VÉHICULE NON RÉFRIGÉRÉ, 27,56% D'UN VÉHICULE RÉFRIGÉRÉ, ET 29,33% D'UNE CHAMBRE FROIDE.

97,53%

DES ÉPICERIES DISPOSENT D'UN RÉFRIGÉRATEUR. ELLES EN ONT PRESQUE 3 EN MOYENNE.

91,17%

DES ÉPICERIES DISPOSENT D'AU MOINS UN CONGÉLATEUR, AVEC UNE MOYENNE DE 2 PAR ÉPICERIE.

DES STRUCTURES AYANT SOUVENT PLUSIEURS ACTIVITÉS

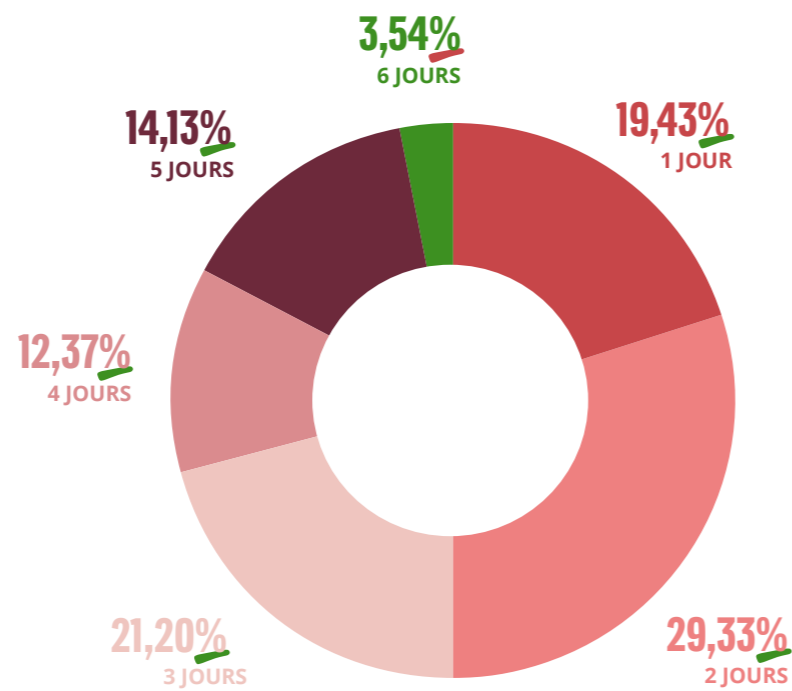
74,82%

DES STRUCTURES PORTEUSES DÉVELOPPENT DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE TELLES QU'UN CENTRE SOCIOCULTUREL, UN PÔLE ALIMENTAIRE, UN JARDIN PARTAGÉ, UNE RESSOURCERIE, ETC.

21,63%

DES ÉPICERIES DISPOSENT D'AGRÉMENTS PARTICULIERS TELS QUE ESPACE DE VIE SOCIALE (6%), POINT CONSEIL BUDGET (5%), ATELIER CHANTIER D'INSERTION (4%), ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE (3%).

PART DES ÉPICERIES OUVERTES EN FONCTION DU NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE



... DÉCRYPTAGE

8 épiceries solidaires sur 10 sont intégrées dans des structures à vocation sociale plus large, pouvant donc comprendre espaces de vie sociale, jardins partagés, ressourceries, etc. Les bénéficiaires peuvent ainsi être aidés et accompagnés, dans une même structure, sur un large spectre de leurs besoins.

Plus de la moitié des épiceries ouvre 2 à 3 jours par semaine, plus d'un quart d'entre elles, 4 à 5 jours par semaine. Ces ouvertures partielles sont fonction des contraintes de gestion des épiceries, non de la demande réelle des bénéficiaires.

Une large majorité des épiceries portées par les CCAS est directement gérée par les municipalités et une minorité fait l'objet de gestion déléguée à des structures associatives. La gouvernance des épiceries associatives est variée, allant d'un minimum de 3 administrateurs, à des Conseils d'Administration (CA) plus étoffés impliquant des personnalités externes.

29,44% des épiceries impliquent les clients bénéficiaires dans la réflexion sur le fonctionnement de la structure via des instances consultatives.



les MODALITÉS d'ACCÈS et les ACTIVITÉS



... DÉCRYPTAGE

Plus de 9 épicerie sur 10 utilisent le « reste à vivre journalier » comme critère d'accès pour les clients bénéficiaires. Le « reste à vivre » correspond à l'argent qu'il reste au quotidien à chaque personne pour vivre, c'est-à-dire a minima pour se nourrir, après déduction de tous les paiements contraints (loyer, voiture, assurances, abonnements énergie et communication...). Celui-ci est compris en moyenne entre 1,20€ et 10€ pour les bénéficiaires des épicerie solidaires.

Ces chiffres démontrent à quel point l'alimentation est la principale variable d'ajustement budgétaire pour les bénéficiaires, alors même qu'elle est vitale.

> Près de 2/3 des épicerie accordent aux bénéficiaires une durée d'accès initiale à l'épicerie entre 3 et 6 mois.

> Pour 16% des épicerie, cette durée est portée à 9-12 mois.

Pour 73,14% des épicerie, l'accès passe par une commission, généralement mensuelle, et impliquant des travailleurs sociaux, des administrateurs (membres du bureau de l'épicerie et/ou du CA du CCAS), des élus locaux, des salariés de l'épicerie ou du CCAS et des partenaires d'orientation (mission locale) ou d'autres associations d'aide alimentaire.

Parce que les épicerie solidaires doivent rester avant tout un coup de pouce, et qu'elles doivent aussi se rendre disponibles pour les bénéficiaires suivants, 70% d'entre elles demandent aux bénéficiaires de s'engager sur un projet pour l'affectation des économies générées sur l'alimentation (régler une dette, améliorer son alimentation de manière durable, investir dans un moyen de transport...).

90,78%

DES ÉPICERIE UTILISENT LE RESTE À VIVRE COMME CRITÈRE D'ACCÈS POUR LES CLIENTS BÉNÉFICIAIRES.

7,09%

S'APPUIENT SUR LE QUOTIENT FAMILIAL.

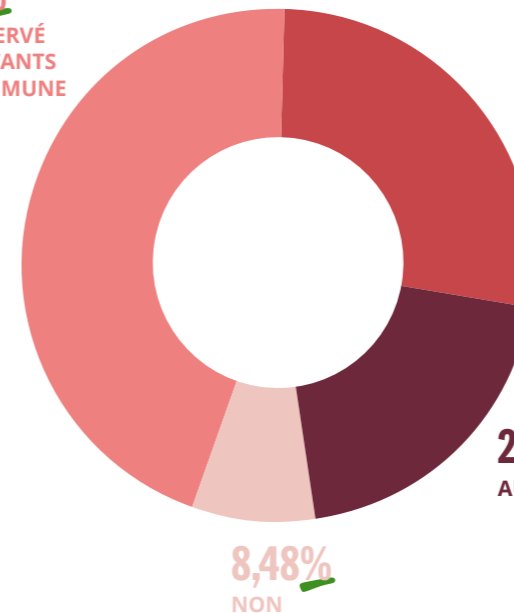
65,02%

DES ÉPICERIE SOLIDAIRES INDIQUENT AVOIR ATTEINT LEUR LIMITE DE CAPACITÉ D'ACCUEIL.

EXIGENCE D'UN CRITÈRE GÉOGRAPHIQUE

44,87%

ACCÈS RÉSERVÉ AUX HABITANTS DE LA COMMUNE



26,50%

ACCÈS OUVERT AUX HABITANTS DES COMMUNES LIMITROPHES

20,15%

AUTRES

8,48%

NON

DURÉE D'ACCÈS INITIALE DES BÉNÉFICIAIRES

33,22% 3 MOIS

30,74% 6 MOIS

20,14% AUTRES

10,25% 1 AN

5,65% 9 MOIS





TAUX DE PARTICIPATION FINANCIÈRE PRATIQUÉS PAR LES ÉPICERIES

ÉPICERIES PRATIQUANT 1 TAUX UNIQUE

37%

ÉPICERIES PRATIQUANT PLUSIEURS TAUX

63%

PARMI LES DIFFÉRENTS TAUX DE PARTICIPATION FINANCIÈRE PRATIQUÉS : (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

TAUX PRATIQUÉS

■ 30% ■ 20% ■ 15% ■ 10% ■ AUTRES

78,84%

77,88%

77,48%

38,46%

12,5%

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LES ÉPICERIES SOLIDAIRES



DES LIEUX DE VIE, CRÉATEURS DE LIEN SOCIAL ET FOISSANT D'ACTIVITÉS

50

ATELIERS SONT PROPOSÉS EN MOYENNE PAR UNE ÉPICERIE CHAQUE ANNÉE SUR DES THÉMATIQUES VARIÉES.

SOIT

+ DE 30 000

ATELIERS PAR AN POUR LE RÉSEAU, SUR DES THÉMATIQUES VARIÉES COMME LA CUISINE, L'ALIMENTATION DURABLE, L'ACCÈS AUX DROITS, L'ACCÈS À LA CULTURE, L'ESTIME DE SOI, ETC.

LES PRINCIPAUX INTERVENANTS POUR ANIMER LES ATELIERS SONT, DANS L'ORDRE :

- LES SALARIÉS DE L'ÉPICERIE
- LES BÉNÉVOLES
- LES PROFESSIONNELS EXTÉRIEURS
- LES CLIENTS BÉNÉFICIAIRES

... DÉCRYPTAGE

Près de 40% des épiceries pratiquent un taux unique de participation financière auprès de leurs clients bénéficiaires. Celui-ci est en moyenne de 20%, c'est-à-dire que les clients bénéficiaires achètent leurs produits à 20%, en moyenne, du prix du marché.

Mais la majorité des épiceries (plus de 60%) font varier les taux de participation financière en fonction de critères « produits » ou « personnes ». Par exemple : un taux de 10% appliqué aux produits issus des dons, et un taux de 30% attribué aux produits achetés par l'épicerie. Ou bien : un pourcentage défini selon les revenus de la personne accompagnée. Celui-ci peut dans certains cas évoluer dans le temps, une même personne pouvant bénéficier d'un taux de 10% à son entrée à l'épicerie et de 20% à sa sortie (car elle aura potentiellement remboursé ses dettes, par exemple, et aura un reste à vivre plus élevé qu'à son arrivée).

Les 30 000 ateliers par an organisés dans les épiceries solidaires sont l'un des piliers du modèle. La lutte contre la précarité alimentaire se trouve en effet renforcée par la lutte conjointe contre l'exclusion sociale. La participation à des ateliers portant sur des sujets variés (cuisine, gestion de budget, accès aux droits...) permet aux clients bénéficiaires de s'informer, se former et échanger avec les autres.

Chaque atelier rassemble en moyenne 8,79 participants. La participation est généralement libre, gratuite et ouverte à tout public.

Plus de la moitié des épiceries impliquent leurs bénéficiaires dans l'organisation et l'animation des ateliers, ce qui contribue à leur redonner confiance en eux.



les CLIENTS BÉNÉFICIAIRES



« J'ai travaillé toute ma vie sur les marchés, je coupais de la viande tous les jours. Résultat, j'ai eu l'épaule droite très endommagée et j'ai dû m'arrêter à 50 ans pour maladie professionnelle. Maintenant, j'ai enfin une retraite de 1 100€ par mois, mais je dois payer mes dettes sur mes loyers en retard. Pour m'aider, j'ai eu la chance d'accéder à l'épicerie solidaire. »

Annette B.
RETRAITÉE

... DÉCRYPTAGE

Les clients bénéficiaires des épicerie solidaire sont principalement des travailleurs aux revenus modestes, des familles monoparentales, des étudiants, des personnes âgées aux petites retraites.

Souvent, une maladie, une séparation ou un accident de la vie suffit à déstabiliser l'équilibre budgétaire précaire des ménages. Les épicerie solidaire permettent d'éviter qu'ils basculent dans des situations de grande précarité.

Près de la moitié des bénéficiaires ont moins de 25 ans, ce qui rend l'enjeu de l'éducation nutritionnelle – en sus de l'accès à des denrées saines – d'autant plus crucial.

Les 26-59 ans et les plus de 60 ans constituent l'autre moitié des clients bénéficiaires.

7 bénéficiaires sur 10 sont des célibataires (avec ou sans enfants), mettant en évidence la prégnance de la précarité alimentaire dans cette catégorie de personnes, notamment en raison du poids financier que représente le loyer dans un budget mensuel – a fortiori si on est seul à le payer.

La sous-représentation des clients bénéficiaires masculins peut être la conséquence de plusieurs facteurs (manque de culture autour de l'alimentation saine et de la cuisine, inconfort à l'idée de se retrouver au milieu d'une majorité de bénéficiaires femmes...), et appelle une attention particulière.

POUR LE RÉSEAU ANDÈS



+ DE 247 000
BÉNÉFICIAIRES

± 400
BÉNÉFICIAIRES
PAR ÉPICERIE

SOURCE : DONNÉES ANDÈS

RÉPARTITION HOMMES/FEMMES DES CLIENTS BÉNÉFICIAIRES

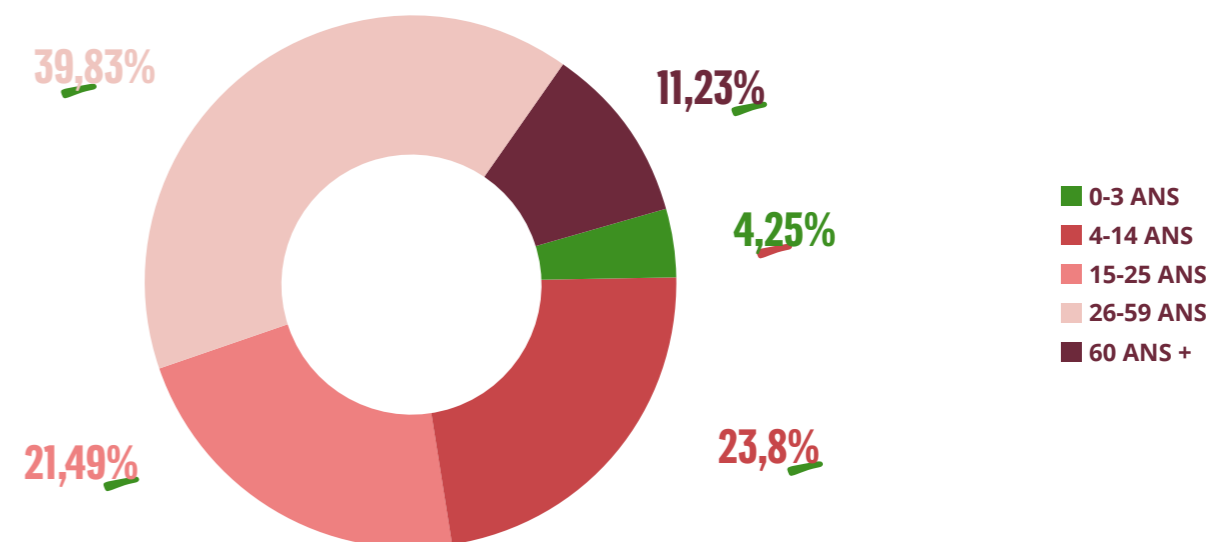
FEMMES

♀ 57%

HOMMES

♂ 43%

TRANCHES D'ÂGE DES CLIENTS BÉNÉFICIAIRES



SITUATION FAMILIALE DES CLIENTS BÉNÉFICIAIRES (POPULATION ADULTE)

CÉLIBATAIRE SANS ENFANT À CHARGE

34,27%

CÉLIBATAIRE AVEC ENFANT(S) À CHARGE

34,21%

COUPLE AVEC ENFANT(S) À CHARGE

21,29%

COUPLE SANS ENFANT À CHARGE

10,23%



SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES CLIENTS BÉNÉFICIAIRES

EN EMPLOI

17,11%

ÉTUDIANT

10,62%

ARRÊT MALADIE/CONGÉ PARENTAL

5,89%

EN FORMATION

3,01%

ALLOCATAIRES DU RSA

24,87%

EN RECHERCHE D'EMPLOI

17,01%

RETRAITÉ

15,12%

AUTRES

6,37%

37%
PERSONNES EN SITUATION D'EMPLOI, ÉTUDES OU FORMATION.

TYPE DE CONTRAT DES BÉNÉFICIAIRES SALARIÉS

36,62% CDD

23,47% CDI

22,42% CONTRATS AIDÉS

17,49% INTÉRIM

« Lors de ma séparation et après avoir contracté des dettes pour ma belle-famille, ça a commencé à devenir difficile financièrement car je devais subvenir seule aux besoins de mes 3 enfants. Je ne pensais pas pouvoir prétendre à l'aide de l'épicerie solidaire puisque j'avais un travail à la SNCF et je complétais avec un emploi auprès d'enfants polyhandicapés de temps en temps. Cela fait 1 an que je suis cliente bénéficiaire de l'épicerie. Ma situation s'est un peu améliorée, je rembourse mes dettes au fur et à mesure. »

Jennifer J.
MÈRE CÉLIBATAIRE & SALARIÉE, 38 ANS

... DÉCRYPTAGE

37% des clients bénéficiaires des épiceries solidaires sont des personnes en situation d'emploi, études ou formation.

Plus de 75% des clients bénéficiaires salariés disposent d'un contrat temporaire et potentiellement précaire (CDD, intérim et contrat aidé).

Ces formes d'emploi instables exposent davantage à la précarité, y compris alimentaire. Les épiceries solidaires sont là pour répondre à leurs besoins, en offrant une aide adaptée à des situations de transition et d'incertitude, notamment financière.



les ÉQUIPES des ÉPICERIES



... DÉCRYPTAGE

80% des épiceries solidaires emploient une ou plusieurs personnes (on compte en moyenne 2,4 salariés pour 1,75 Equivalent Temps Plein - ETP - par épicerie). Plus le nombre de salariés est limité, plus les types de postes occupés sont polyvalents (cela va de l'accueil des bénéficiaires à la recherche de financements en passant par la logistique). On note une majorité de contrats pérennes (56% de CDI, dont statuts de fonctionnaires), même si le recours aux CDD (29%) et contrats aidés (15%) est fréquent.

Les bénévoles jouent un rôle central dans les épiceries solidaires, où ils sont particulièrement mobilisés.

Il y a en moyenne 17,5 bénévoles par épicerie (représentant 2,85 ETP). Seules 10% des épiceries solidaires n'ont pas recours au bénévolat (il s'agit principalement d'épiceries portées par des CCAS/CIAS).

L'évolution du nombre de bénévoles engagés dans les épiceries reste stable selon 55% des épiceries, même si des difficultés sont évoquées (vieillesse, disponibilité plus ponctuelle et rotation des bénévoles, enclavement de certains territoires engendrant des difficultés d'accessibilité et de mobilité).

DANS UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE, IL Y A EN MOYENNE

2,44
SALARIÉS

1,1
STAGIAIRES

17,58
BÉNÉVOLES

0,44
VOLONTAIRE
EN SERVICE CIVIQUE

SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ANDÈS

1 500
SALARIÉS

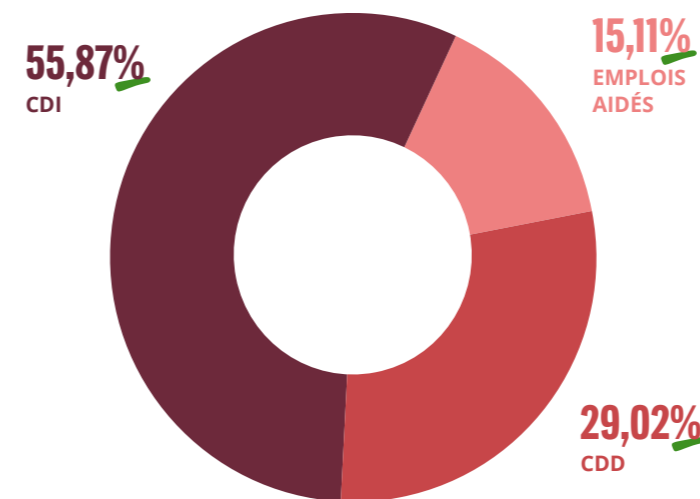
11 000
BÉNÉVOLES

DANS LES ÉPICERIES DU RÉSEAU, IL Y A EN MOYENNE

± 600
STAGIAIRES

250
VOLONTAIRES
EN SERVICE CIVIQUE

TYPES DE CONTRAT DES SALARIÉS DES ÉPICERIES



Crédit photo : David Buisine

**DANS UNE ÉPICERIE ASSOCIATIVE
IL Y A EN MOYENNE**

2,2

SALARIÉS

1,4

STAGIAIRES

21

BÉNÉVOLES

0,6

VOLONTAIRE
EN SERVICE CIVIQUE



**PART DES ÉPICERIES EMPLOYANT
DES SALARIÉS**

70%

AVEC SALARIÉS



PARMIS LES ÉPICERIES AYANT
DES SALARIÉS

63% ONT DES SALARIÉS
EN CDI

21% ONT DES SALARIÉS
EN EMPLOI AIDÉ

14% ONT DES SALARIÉS
EN CDD

5% DES ALTERNANTS
OU CONTRAT PRO

**DANS UNE ÉPICERIE PORTÉE PAR
UN CCAS / CIAS
IL Y A EN MOYENNE**

2,7

SALARIÉS

0,5

STAGIAIRE

10,7

BÉNÉVOLES

0,1

VOLONTAIRE
EN SERVICE CIVIQUE



**PART DES ÉPICERIES EMPLOYANT
DES SALARIÉS**

100%

AVEC SALARIÉS



TYPES DE CONTRATS
DES SALARIÉS

93% ONT DES SALARIÉS
EN CDI

32% ONT DES SALARIÉS
EN CDD

4% ONT DES SALARIÉS
EN EMPLOI AIDÉ

... DÉCRYPTAGE

Une épicerie associative repose principalement sur les bénévoles faute de financements pérennes des postes de salariés, et met en oeuvre un plus grand panel de solutions (stages, service civique, mécénat de compétences, emplois aidés) qu'une épicerie « publique ».

Une épicerie gérée par un CCAS/CIAS repose majoritairement sur le salariat (fonctionnaires ou contractuels). Le bénévolat et d'autres formes de ressources humaines sont nettement moins mobilisés que dans les épiceries associatives.

Pour 63% des épiceries associatives, les clients bénéficiaires peuvent également être bénévoles.

Pour 30% des épiceries publiques, les clients bénéficiaires sont également bénévoles.








Le MODÈLE ÉCONOMIQUE



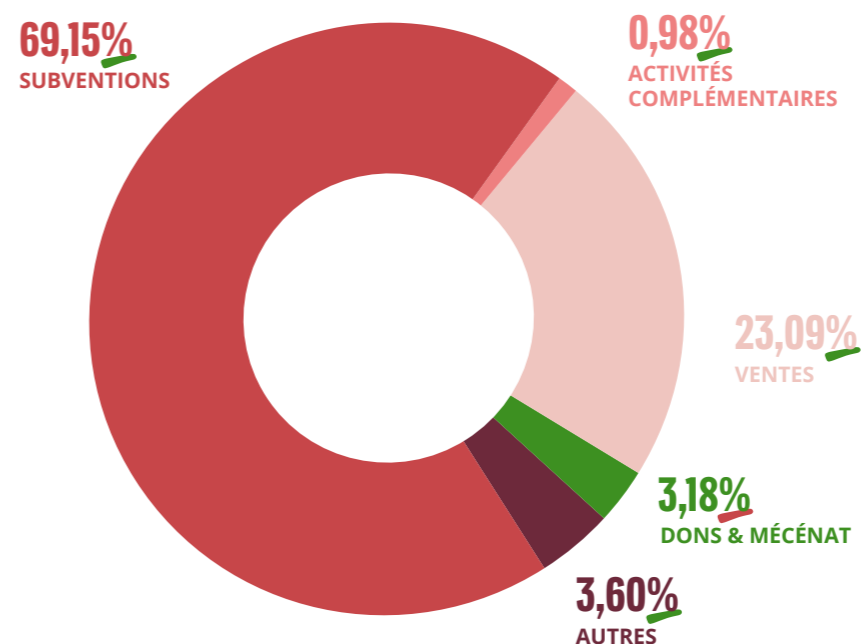
LE BUDGET MOYEN D'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE EST DE
105 344 € PAR AN

LES PRINCIPALES DÉPENSES SONT :

-  **LES SALAIRES**
(41,71% DES DÉPENSES)
-  **L'ACHAT DE DENRÉES**
(28,09% DES DÉPENSES)
-  **AUTRES ASSURANCES, CHARGES LOCATIVES, ETC.**
(24,72% DES DÉPENSES)
-  **LE LOYER**
(3,11% DES DÉPENSES)
-  **LES COÛTS DE TRANSPORT**
(2,37% DES DÉPENSES)



COMPOSITION DU BUDGET MOYEN DES ÉPICERIES



PRÈS DE **70%** DU BUDGET DES ÉPICERIES SOLIDAIRES PROVIENT DE SUBVENTIONS. LES **3/4** DE CES SUBVENTIONS PROVIENNENT DES COLLECTIVITÉS.

... DÉCRYPTAGE

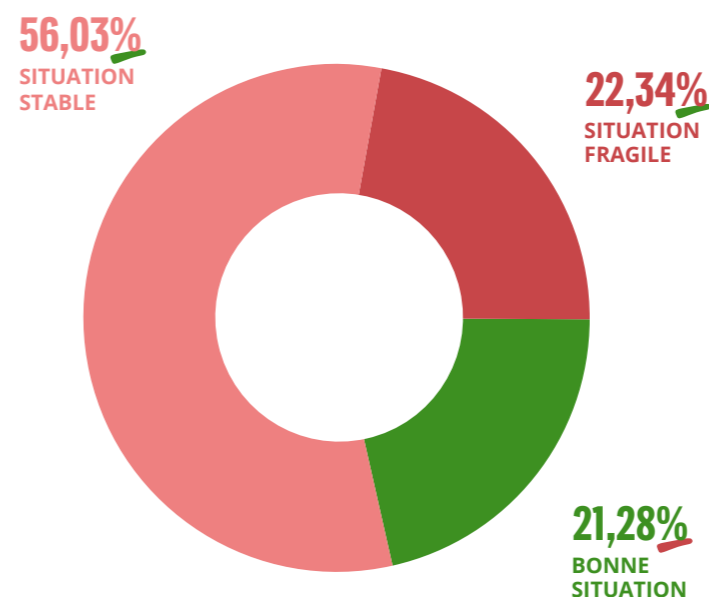
Le modèle économique des épiceries solidaires est très dépendant des fonds publics : en moyenne, 69% du budget repose sur des subventions. Les principales subventions proviennent des collectivités territoriales : d'abord les communes, puis les conseils départementaux, établissements publics de coopération intercommunale et conseils régionaux. L'Etat apporte également une contribution importante.

Les épiceries solidaires sont rattachées au secteur non marchand, d'utilité sociale, et

peuvent développer des activités qui répondent à des besoins non couverts sur le territoire (laverie associative, jardin solidaire, café associatif...), apportant un complément de ressources.

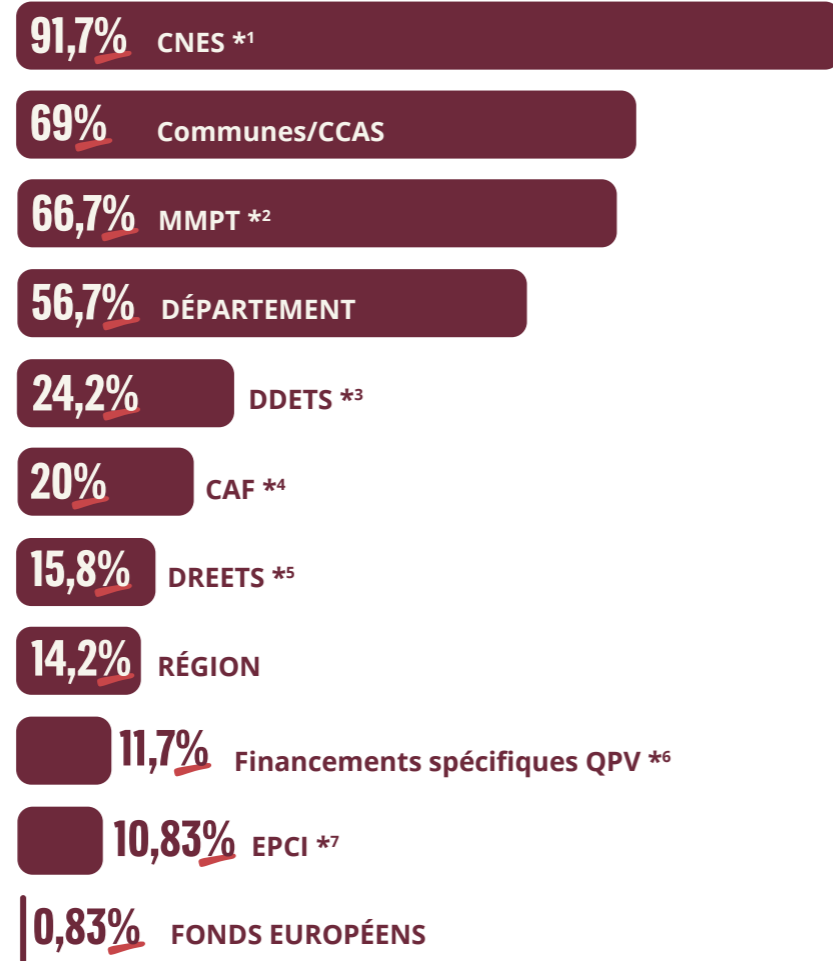
Les deux principaux postes de dépenses sont les salaires (42% des dépenses) et l'achat de denrées (28%). Certains facteurs peuvent venir affecter le budget à la hausse, notamment le paiement d'un loyer si le local n'est pas mis à disposition, les charges de personnel et la part d'achat de denrées dans l'approvisionnement.

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ÉPICERIES

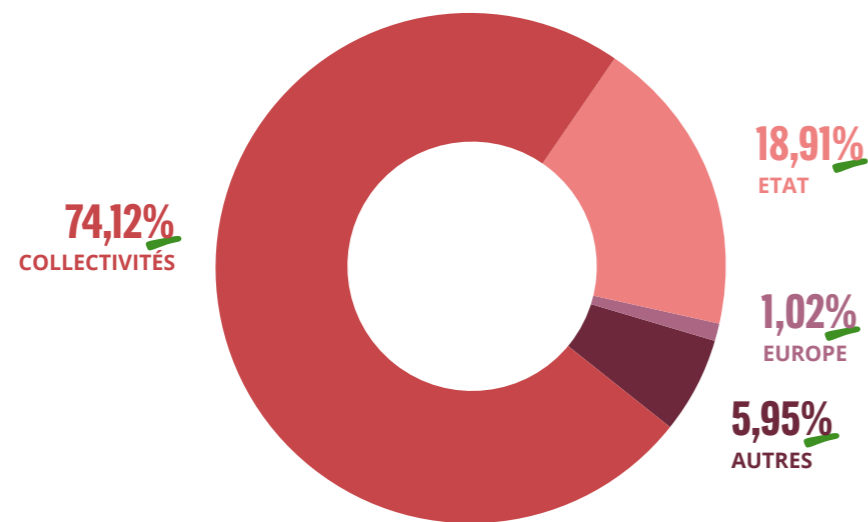




PART DES ÉPICERIES SOLIDAIRES SUBVENTIONNÉES PAR SOURCES DE FINANCEMENT



RÉPARTITION DES SUBVENTIONS



*1 Crédit National des Épiceries Solidaires (CNES)

*2 Mieux Manger Pour Tous (MMPT)

*3 Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)

*4 Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

*5 Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

*6 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

*7 Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

DÉCRYPTAGE

Près de 23% des épiceries indiquent une situation économique fragile. Le phénomène continu d'inflation observé en 2022 et 2023 (selon l'Insee, **les prix des produits alimentaires de grande consommation vendus dans la grande distribution avaient augmenté de 15% entre mars 2022 et 2023**) a contraint de nouvelles personnes à recourir à l'aide alimentaire, augmentant de fait les files actives des épiceries solidaires.

Les collectivités territoriales se sont toutefois mobilisées pour soutenir les structures d'aide alimentaire, et l'Etat a également mis en place des aides exceptionnelles. **Le programme Mieux Manger Pour Tous, lancé par l'Etat en 2023, et dont Andès est lauréat, a apporté un complément de financements, permettant de couvrir des achats engagés par les épiceries solidaires.**

Les financements étatiques (CNES, MMPT et autres subventions distribuées par les DREETS et DDETS notamment) représentent 19% des subventions perçues par les épiceries. Les différentes subventions peuvent être octroyées sous la forme de subventions directes ou en répondant à des appels à projet.

La part de l'auto-financement, via les ventes réalisées à l'épicerie, est limitée et représente 23% du budget moyen. **Le taux de participation des bénéficiaires (généralement compris entre 10 et 30% de la valeur marchande des produits) a un impact évident sur les recettes de l'épicerie.**

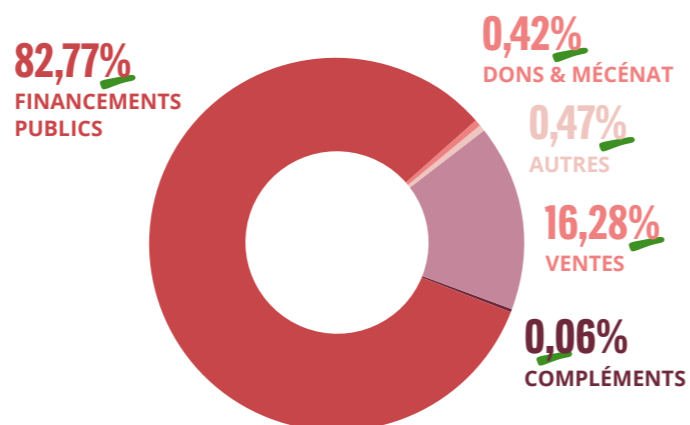


FOCUS ÉPICERIES PORTÉES PAR LES CCAS / CIAS



LE BUDGET MOYEN EST DE
115 092 € PAR AN

COMPOSITION DU BUDGET MOYEN DES ÉPICERIES SOLIDAIRES PORTÉES PAR DES CCAS / CIAS

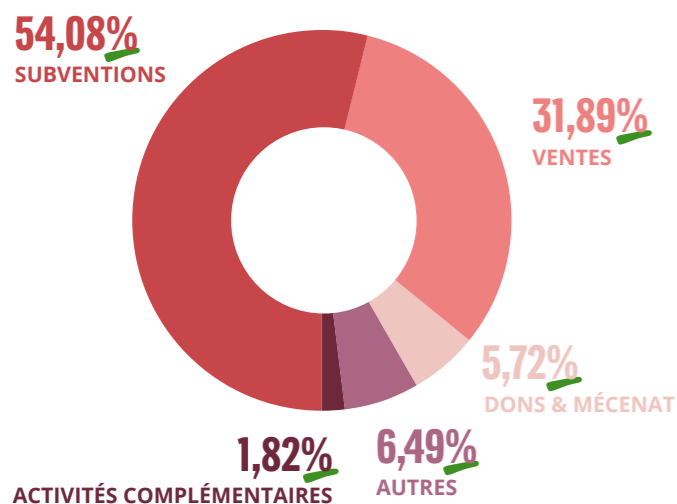


FOCUS ÉPICERIES ASSOCIATIVES



LE BUDGET MOYEN EST DE
100 241 € PAR AN

COMPOSITION DU BUDGET MOYEN DES ÉPICERIES ASSOCIATIVES



... DÉCRYPTAGE

La part d'achats, qui est de 52% dans les épiceries portées par des CCAS / CIAS, est plus élevée que dans les épiceries associatives (où elle est de 35%).

Parmi les différences notables, on remarque que le budget des épiceries publiques est très largement dépendant des financements publics (à 83%), alors que les sources de revenus sont

plus diversifiées pour les associations (poids important des recettes représentant près d'un tiers du budget, recours aux dons et au mécénat, développement d'activités complémentaires).

Le budget d'une épicerie portée par un CCAS/ CIAS est très dépendant des subventions publiques.



L'APPROVISIONNEMENT



DÉCRYPTAGE

Les épiceries solidaires s'approvisionnent à 66% par des achats et des fournisseurs solidaires et à 34% seulement par des dons.

Parmi les pourvoyeurs de dons, figurent de grandes structures d'aide alimentaire, telles que les Banques Alimentaires (25% des volumes distribués par les épiceries du réseau Andès), des producteurs ou commerces locaux, ainsi que la grande distribution.

Pour compléter leur offre (mais aussi, de plus en plus, pour compenser la baisse générale des dons de produits), les épiceries solidaires effectuent aussi des achats, notamment auprès d'acteurs locaux (grossistes, supermarchés...).

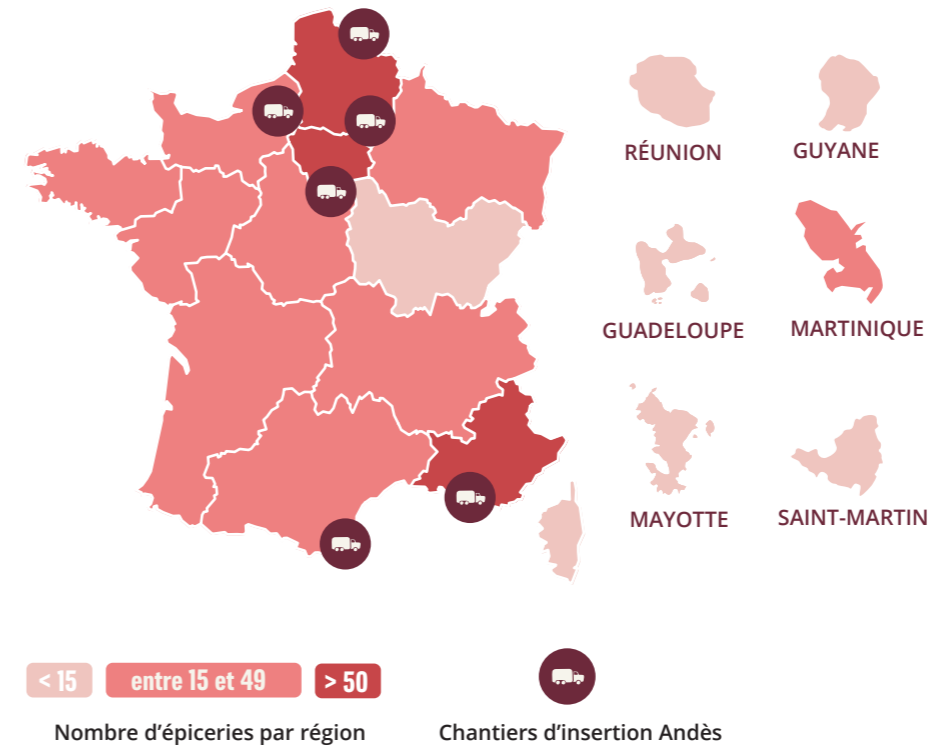
60% des épiceries se fournissent en particulier auprès de producteurs locaux, s'inscrivant dans une démarche d'approvisionnement durable.

Une autre source d'approvisionnement essentielle pour les épiceries sont les 6 ateliers chantiers d'insertion (ACI) d'Andès.

Ceux-ci sont principalement implantés dans les marchés de gros de Rungis, Rouen, Lille, Marseille et Perpignan mais aussi en dehors de ceux-ci (Frévent dans le Pas-de-Calais). Opérées par des salariés en insertion, ces plateformes logistiques récupèrent notamment les invendus des grossistes en fruits et légumes. Après les avoir triés et reconditionnés, les salariés en insertion livrent les épiceries solidaires du réseau Andès, mais aussi d'autres structures d'aide alimentaire.

Les épiceries s'approvisionnent auprès des ACI à hauteur de 16% du total des volumes distribués au national et de 30% lorsqu'elles ont un ACI à proximité.

CARTE DES ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION (ACI) ANDÈS



MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT DES ÉPICERIES SOLIDAIRES

DONS

34%

ACHATS & FOURNISSEURS SOLIDAIRES

66%

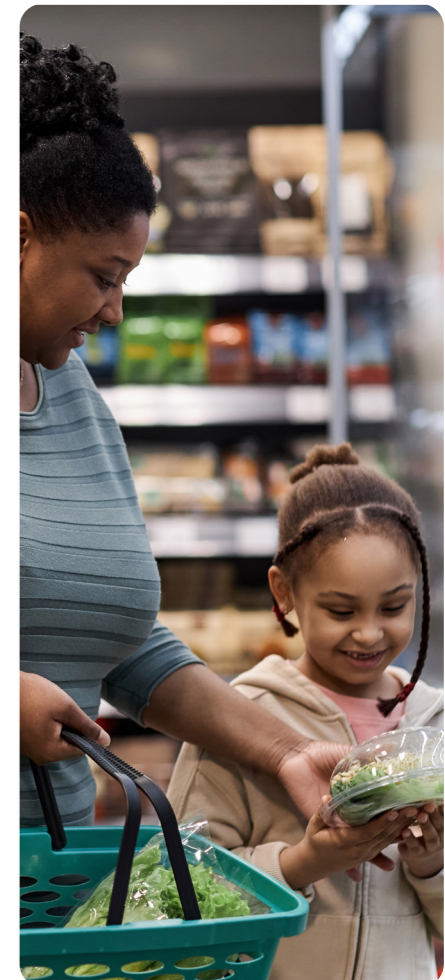
ZOOM SUR LES DONS DE LA GRANDE DISTRIBUTION UN EFFONDREMENT DES DONS ISSUS DE LA RAMASSE

-29% DES VOLUMES DE DONS DE LA GRANDE DISTRIBUTION EN 2023

CES DONS PASSENT de 35% DE VOLUMES DISTRIBUÉS EN 2022 à 22% SEULEMENT EN 2023

CETTE SITUATION NOUS INVITE À RÉINVENTER NOS COLLABORATIONS AVEC LA GRANDE DISTRIBUTION NOTAMMENT VIA :

- > Une Grande Collecte annuelle de denrées auprès des clients, au profit des épiceries solidaires.
- > Des campagnes annuelles d'arrondi en caisse.
- > Des collectes régulières en magasin avec abondement du magasin en denrées alimentaires ou en numéraire.
- > Des conditions d'achat solidaire pour les épiceries du réseau.



ZOOM sur LES MODÈLES d'ÉPICERIES SPÉCIFIQUES



... DÉCRYPTAGE

Les épiceries solidaires innovent en permanence pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité et s'adapter aux spécificités des territoires. Il existe ainsi différents modèles d'épiceries solidaires dans le réseau Andès. **Le modèle le plus répandu est celui de l'épicerie fixe** : l'épicerie solidaire est alors installée dans un local permanent qui accueille de façon régulière les clients bénéficiaires.

> **Les épiceries mixtes sont ouvertes à toutes et tous.** Des clients solidaires soutiennent l'épicerie en faisant leurs courses à 100% du prix des produits, contrairement aux clients bénéficiaires qui payent une faible participation en fonction de leur situation. Cette approche permet de développer un accès universel à une

alimentation de qualité tout en renforçant le lien social.

> **Les épiceries solidaires itinérantes sillonnent les communes rurales ou se déplacent dans certains quartiers à l'aide d'un véhicule** (camion aménagé ou foodtruck) pour lever les freins à la mobilité. Les tournées peuvent aussi s'effectuer à l'aide d'un véhicule utilitaire classique : dans ce cas, les denrées sont disposées dans des salles communales mises à disposition.

> **Les épiceries étudiantes sont souvent présentes sur les campus universitaires, et sont gérées la plupart du temps par les jeunes pour des jeunes.**

FOCUS sur les ÉPICERIES MIXTES



6%

DES ÉPICERIES DU RÉSEAU SONT DES ÉPICERIES MIXTES

PAMI ELLES

89%

DES ÉPICERIES MIXTES SONT FIXES

11%

DES ÉPICERIES MIXTES SONT ITINÉRANTES

11%

DES ÉPICERIES MIXTES SONT DÉDIÉES AUX ÉTUDIANTS

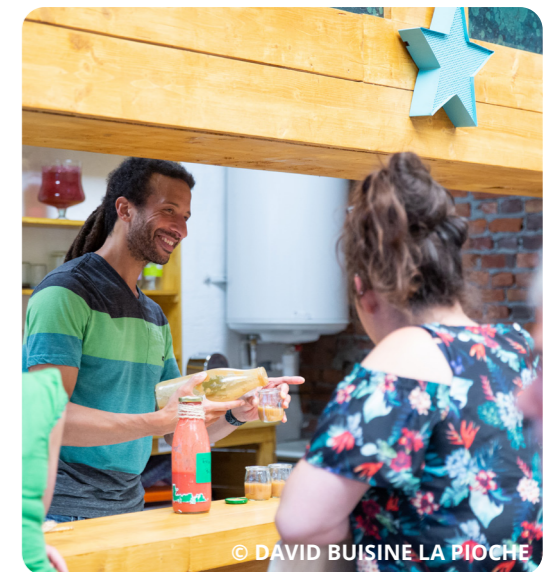
DES ÉPICERIES PORTÉES EN GRANDE MAJORITÉ PAR DES ASSOCIATIONS

86%

DES ÉPICERIES SONT PORTÉES PAR DES ASSOCIATIONS

14%

SONT PORTÉES PAR DES CCAS OU CIAS



© DAVID BUISINÉ LA PLOCHE

DES STRUCTURES AYANT SOUVENT PLUSIEURS ACTIVITÉS

81%

DES STRUCTURES PORTEUSES DÉVELOPPENT DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE TELLES QU'UN ESPACE DE VIE SOCIALE, UN JARDIN PARTAGÉ, ETC.

DES STRUCTURES OUVERTES SUR LEUR TERRITOIRE

QUI SONT LES CLIENTS SOLIDAIRES ?

62,50% HABITANTS DE LA COMMUNE

56,25% BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

43,75% PERSONNES DE PASSAGE

18,79% AUTRES

DES ESPACES DE VIE FOISSANT D'ACTIVITÉS

87

ATELIERS PAR AN SONT EN MOYENNE ORGANISÉS PAR UNE ÉPICERIE MIXTE SUR DES THÉMATIQUES VARIÉES : CUISINE, ALIMENTATION DURABLE, ESTIME DE SOI, ACCÈS À LA CULTURE, ETC.

CONTRE

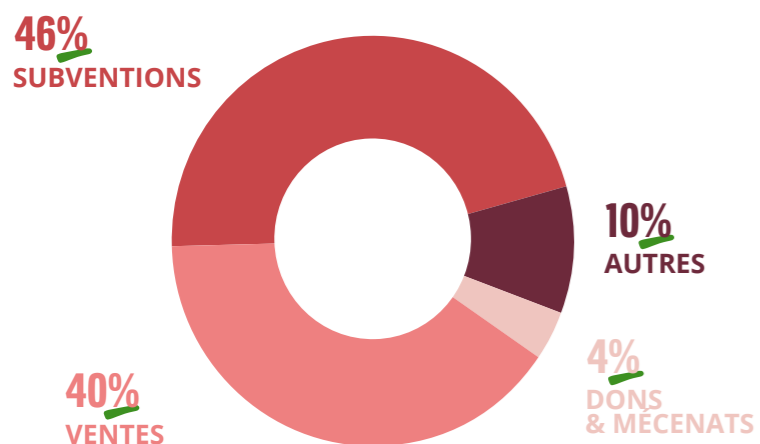
50

POUR UNE ÉPICERIE CLASSIQUE



LE BUDGET MOYEN D'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE MIXTE EST DE **131 000 € PAR AN**

PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT



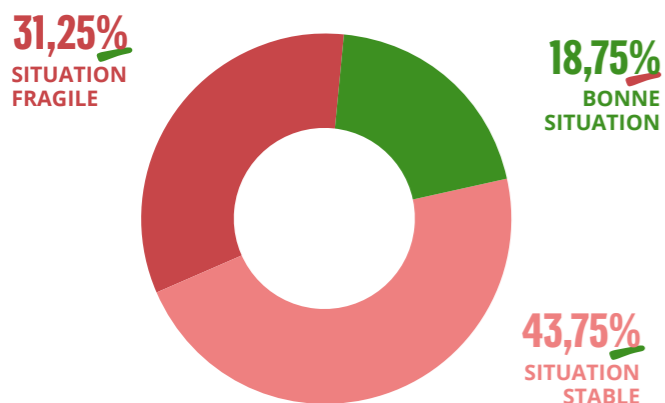
LES ÉQUIPES D'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE MIXTE COMPTENT EN MOYENNE

3,7 SALARIÉS | **30,45** BÉNÉVOLES



68,75% DES ÉPICERIES MIXTES ONT AU MOINS UN SALARIÉ

SITUATION DES ÉPICERIES MIXTES



LES PRINCIPALES DÉPENSES SONT :

- L'ACHAT DE DENRÉES (37,15% DES DÉPENSES)
- SALAIRES (33,7% DES DÉPENSES)
- AUTRES ASSURANCES, CHARGES LOCATIVES, ETC. (25,20% DES DÉPENSES)
- TRANSPORT (2,54% DES DÉPENSES)
- LOYER (1,44% DES DÉPENSES)



UN APPROVISIONNEMENT DIVERSIFIÉ CARACTÉRISÉ PAR UNE TRÈS GRANDE PART D'ACHATS



À NOTER

50% DES ÉPICERIES MIXTES PROPOSENT DE LA VENTE EN VRAC À LEURS CLIENTS

... DÉCRYPTAGE

Parmi les tendances actuellement à l'œuvre, les épiceries solidaires mixtes sont en plein développement. **On désigne ainsi les épiceries qui accueillent non seulement un public bénéficiaire en situation de précarité, mais aussi des « clients solidaires » qui s'acquittent de 100% de la valeur marchande des produits.**

Ce modèle présente de nombreux intérêts : création de lien social, ouverture des épiceries solidaires sur leur territoire, levier permettant de trouver de nouveaux bénévoles, incitation à développer de nouvelles filières d'approvisionnement plus locales et durables...

Les épiceries solidaires mixtes s'affirment comme des actrices de l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité, via des dispositifs à vocation universelle et non plus réservés à des personnes socialement exclues.

La mixité constitue ainsi un puissant levier de lutte contre toute stigmatisation et agit en faveur du vivre-ensemble. Cependant, ce nouveau modèle n'est pas sans soulever de nombreuses questions pratiques, auxquelles Andès apporte des réponses au travers de la publication d'un guide dédié et d'un accompagnement personnalisé.



CONSULTEZ LE GUIDE MIXITÉ ANDÈS

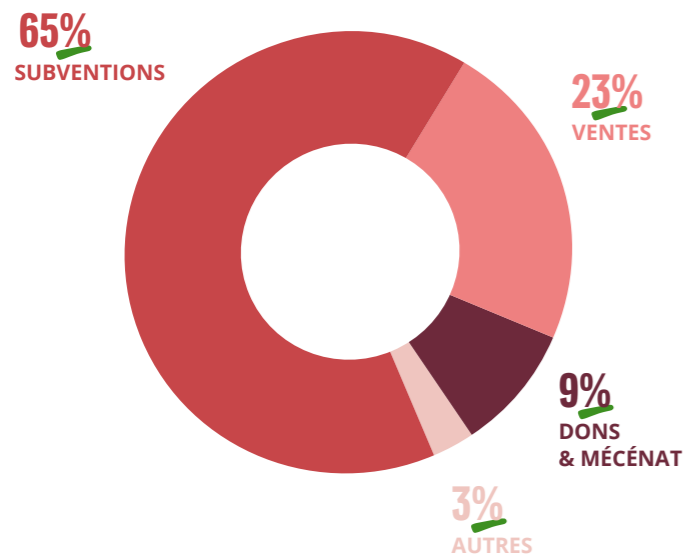
EN CLIQUANT ICI

FOCUS sur les ÉPICERIES ITINÉRANTES

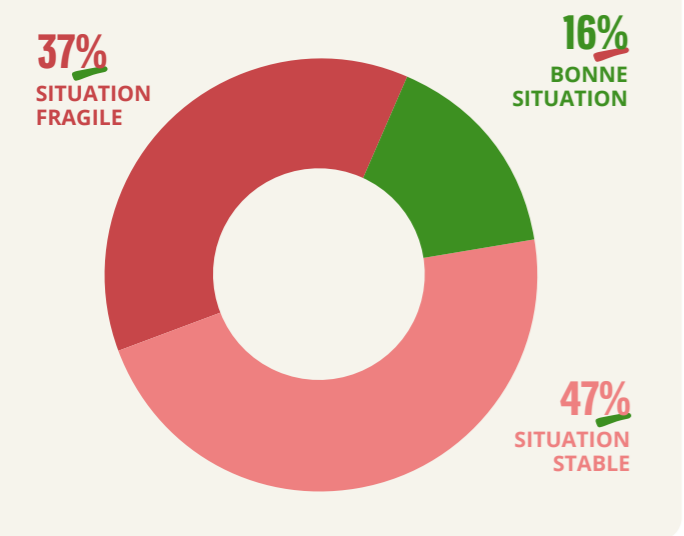
LE BUDGET MOYEN D'UNE ÉPICERIE ITINÉRANTE EST DE **124 400 € PAR AN**

- LES PRINCIPALES DÉPENSES SONT :**
- LES SALAIRES (49,81% DES DÉPENSES)
 - AUTRES ASSURANCES, CHARGES LOCATIVES, ETC. (26,04% DES DÉPENSES)
 - L'ACHAT DE DENRÉES (17,12% DES DÉPENSES)
 - LOYER (3,67% DES DÉPENSES)
 - VÉHICULE / TRANSPORT (3,36% DES DÉPENSES)

COMPOSITION DU BUDGET MOYEN DES ÉPICERIES ITINÉRANTES



SITUATION DES ÉPICERIES ITINÉRANTES



SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES ÉPICERIES ITINÉRANTES



... DÉCRYPTAGE

Les épiceries solidaires itinérantes sont particulièrement adaptées aux petites communes, territoires ruraux et éloignés où l'exclusion sociale peut être liée à un manque de mobilité (pas ou peu de transports en commun, faibles ressources, vieillissement de la population), un éloignement des structures publiques, médicales et culturelles, et une désertification des commerces de proximité.

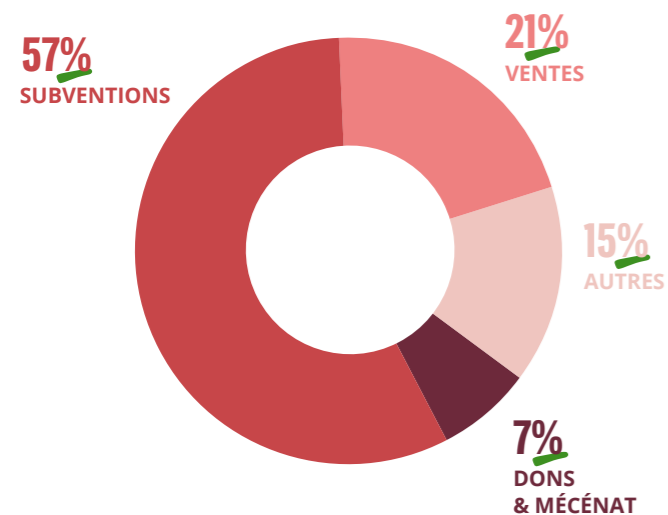
Elles reposent sur une démarche « d'aller vers » pour toucher des publics dits « invisibles », en recréant des liens entre cette population et les services publics pour prévenir le phénomène de non recours aux droits. Malgré leur organisation itinérante, ces épiceries solidaires s'organisent pour assurer l'accompagnement social des bénéficiaires et l'animation d'activités dans des salles communales le plus souvent mises à disposition.



FOCUS sur les ÉPICERIES ÉTUDIANTES

LE BUDGET MOYEN D'UNE ÉPICERIE ÉTUDIANTE EST DE **55 176 € PAR AN**

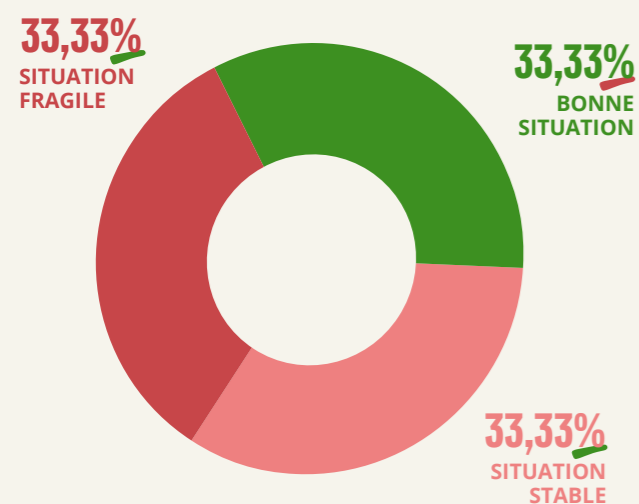
COMPOSITION DU BUDGET MOYEN DES ÉPICERIES ÉTUDIANTES



SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES ÉPICERIES ÉTUDIANTES



SITUATION DES ÉPICERIES ÉTUDIANTES



... DÉCRYPTAGE

La précarité étudiante est un défi majeur qui touche des milliers de jeunes chaque année, notamment depuis les crises sanitaires et économiques.

Avec l'inflation et la hausse des prix, l'alimentaire représente un poste de dépense de plus en plus important pour les étudiants et devient la première variable d'adaptation budgétaire.

La tendance à la création d'épiceries solidaires destinées aux étudiants s'est fortement accentuée ces dernières années : 50% des épiceries étudiantes du réseau ont vu le jour ces 3 dernières années. Ces épiceries, fonctionnant la plupart du temps uniquement avec des bénévoles et volontaires en service civique, ont un budget moyen inférieur à la moyenne nationale des épiceries. Leurs approvisionnements reposent en grande partie sur des dons.



REJOINDRE le RÉSEAU ANDÈS

Adhérer à Andès, c'est rejoindre un réseau de près de 620 épiceries solidaires en France métropolitaine et en Outre-mer. C'est également faire partie d'une communauté d'acteurs partageant les mêmes valeurs de solidarité, et tous engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire.

L'adhésion permet d'intégrer un réseau de référence qui représente les enjeux des épiceries auprès des pouvoirs publics et des partenaires privés, sur les plans national et régional. Adhérer permet aussi d'accéder à tout un panel de services.

LES SERVICES PROPOSÉS PAR LE RÉSEAU ANDÈS

DES FINANCEMENTS PUBLICS
ET PRIVÉS POUR COUVRIR
UNE PARTIE DE VOS BESOINS
ET DE CEUX DE VOS BÉNÉFICIAIRES



DES OFFRES D'APPROVISIONNEMENT
(GRATUIT OU À TARIF NÉGOCIÉ)
ET DES PARTENARIATS LOCAUX

DES FORMATIONS À LA DEMANDE
SUR 6 THÉMATIQUES CLÉS POUR
PROFESSIONNALISER VOS ÉQUIPES



UN ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ
PAR LES ÉQUIPES ANDÈS EN RÉGION
POUR VOUS SOUTENIR
AU QUOTIDIEN



DES TEMPS DE RECONTRES ET
D'ÉCHANGES DE PRATIQUES
AVEC LES AUTRES ADHÉRENTS

LES CONDITIONS D'ADHÉSION

L'adhésion à Andès implique de s'engager à contribuer à la dynamique collective, à hauteur de ses envies et de ses possibilités, et d'échanger avec les autres adhérents dans une optique d'amélioration permanente des projets. L'adhésion se fonde sur le partage de valeurs autour de la Charte.

La cotisation annuelle est de 200€.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour toute question relative à l'adhésion, nous vous invitons à nous écrire via le mail :

contact@andes-france.com

CRÉER une ÉPICERIE SOLIDAIRE

LE PREMIER INCUBATEUR POUR LES ÉPICERIES SOLIDAIRES

Face à l'augmentation de la précarité alimentaire, Andès s'est donné comme objectif d'organiser le changement d'échelle des épiceries solidaires.

Grâce à la Pépinière et à ses équipes dédiées sur tout le territoire, Andès vous accompagne gratuitement tout au long du parcours de création à travers une expertise technique et un soutien financier. Ce programme s'adresse à toutes les collectivités et associations qui souhaitent créer une épicerie solidaire sur leur territoire ou réaliser une transition de modèle d'aide alimentaire.

Les projets solides, répondant à des besoins sociaux clairement identifiés, et dont la future structure porteuse est établie ou en cours de création, sont privilégiés. Toutefois, ces critères ne sont ni exhaustifs, ni réductifs : chaque projet est analysé individuellement.

Après l'ouverture, les épiceries créées bénéficient des avantages du réseau Andès du réseau Andès : voir ci-contre, p. 48.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour toute question relative à la création d'épicerie solidaire, nous vous invitons à nous écrire via le mail :

contact.pepiniere@andes-france.com



CONSULTEZ LA BROCHURE
DE LA PÉPINIÈRE

EN CLIQUANT ICI

DEVENIR BÉNÉVOLE

Plus de 11 000 bénévoles contribuent au fonctionnement des épiceries solidaires, en étant mobilisés sur des missions variées (accueil, logistique, vente, animation d'ateliers, développement de partenariats, représentation, gestion budgétaire...).

Vous avez envie de vous investir dans une mission de bénévolat ou de mécénat de compétences au sein d'une épicerie solidaire ?

Franchissez le pas en nous contactant, nous vous mettrons en relation avec l'épicerie solidaire la plus proche de votre domicile ou lieu de travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour toute question relative au bénévolat, nous vous invitons à nous contacter via le mail :

contact@andes-france.com

« Je suis bénévole à l'épicerie solidaire depuis une dizaine d'années. En plus de mes responsabilités au sein de l'association qui porte l'épicerie, je m'occupe de l'approvisionnement (gestion des fournisseurs, enregistrement des commandes) et j'assure la tenue de la caisse lors des ouvertures de l'épicerie.

J'ai choisi de m'investir dans cette association car, une fois à la retraite, on peut vite se sentir isolé. Le bénévolat est une façon de tisser des liens sociaux, aussi bien avec les autres bénévoles qu'avec les bénéficiaires. C'est une belle opportunité de rencontrer des personnes que je n'aurais jamais croisées au cours de ma carrière.

Après 40 ans de travail, continuer à se sentir utile à la société est précieux. Enfin, le bénévolat contribue aussi à maintenir une bonne santé, qu'elle soit physique, morale ou intellectuelle. »

Danielle
BÉNÉVOLE, ÉPICERIE SOLIDAIRE DES SABLONS,
LE MANS (72)



FAIRE UN DON

Andès est une association d'intérêt général (association loi 1901).

Tout don réalisé auprès d'Andès peut donc faire l'objet d'une déduction fiscale dans les conditions prévues par la loi.

LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Les dons effectués par les entreprises (mais aussi par leurs collaborateurs et clients) peuvent être **financiers, en nature ou de compétences**.

EXEMPLES DE DONS FINANCIERS

- > Une enveloppe financière de soutien (pour la création d'une épicerie, son approvisionnement...).
- > Un arrondi en caisse.
- > Un arrondi sur salaires.
- > Une vente de produits solidaires (dont une partie des bénéfices est reversée aux épiceries).

EXEMPLES DE DONS EN NATURE

- > Le don de denrées, de produits d'hygiène ou d'entretien.
- > Le don d'équipements pour l'épicerie.
- > Les collectes et ramasses de produits dans la grande distribution et chez les producteurs.

EXEMPLES DE DONS DE COMPÉTENCES

- > Des projets terrain, opérationnels (réaménagement d'une épicerie, gestion de stock...).
- > Des projets stratégiques ou de transformation (digitalisation...).

LE DONS DES PARTICULIERS

Les **DONS FINANCIERS** réalisés par des particuliers peuvent s'effectuer sur le **site internet Andès**.

Pour faire un **DON EN NATURE**, participez à l'une des **Grandes Collectes Andès** dans la grande distribution : restez informés sur nos réseaux sociaux !

VIA LE SITE INTERNET

- > Le bouton « Faire un don » est accessible sur chacune des pages.
- > L'onglet dédié « Faire un don ».

www.andes-france.com



RESTONS CONNECTÉS !

andes-france.com
contact@andes-france.com



102C rue Amelot
75011 Paris